

La diversité agricole et les variétés locales.

La question de la perte de biodiversité se pose non seulement au sujet de la faune et de la flore sauvages, mais elle concerne aussi les plantes cultivées et les animaux domestiqués - que l'on désigne souvent sous le terme "biodiversité agricole" (Anvar, 2007). En effet, à la destruction et la fragmentation d'habitats naturels, il faut ajouter la perte d'agro-écosystèmes millénaires créés par l'homme. Selon une estimation de la FAO (Food and Agriculture Organization), 50.000 variétés d'intérêt agricole se perdent chaque année, et une partie importante des ressources génétiques sélectionnées durant 10.000 années d'agriculture a disparu pour toujours. De plus, le procédé historique de domestication, durant lequel l'homme a favorisé la génération de nouvelles races et variétés agricoles au travers de fortes pressions sélectives, s'est petit à petit interrompu depuis le début de l'ère industrielle. En conséquence, la diversité de plantes cultivées et d'animaux élevés, qui s'est accrue durant des millénaires, est en train de se réduire depuis 200 ans, et cette perte de diversité s'est accentuée à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle avec l'apparition de l'agriculture intensive et la "Révolution verte".

Les variétés locales, traditionnelles et autochtones

Au sens strict, une variété autochtone a été domestiquée, c'est-à-dire est passée de l'état sauvage à l'état cultivé, à l'endroit même où elle est utilisée. Il existe des régions géographiques spécialement riches en biodiversité, où les plantes ont été cultivées et sélectionnées pour la première fois à partir de parents sauvages, ce sont les Centres d'origine (ou de domestication). Les principales plantes cultivées proviennent, selon Vavilov (1951), de 6 grands Centres de domestication : Sud-ouest de l'Asie, Anatolie-Kurdistan, Soudan-Ethiopie, Bassin Méditerranéen, Sud-est de l'Asie, Amérique centrale - Andes. Tous ces Centres d'origine ou de domestication des espèces cultivées ont des caractéristiques physiques, biologiques et anthropiques communes (Ríos & Rivera, 2004), dont les trois plus importantes sont une orographie complexe, une grande diversité génétique de flore sauvage (présence d'allèles dominants) et le fait d'avoir été des lieux d'établissement de populations humaines anciennes.



leurs régions d'origine. Ceci a provoqué l'apparition de Centres de diversification, points d'accumulation de ressources phytogénétiques de différents territoires, où l'homme (paysan, pépiniériste, amateur) a conservé et propagé les caractères des plantes qui l'intéressaient. Il a donc obtenu et maintenu volontairement un certain nombre de variétés dans des conditions pédoclimatiques particulières, et c'est de cette association milieu-homme-végétal que provient la diversité génétique présente dans les espèces cultivées. C'est aussi de cette association que provient leur parfaite adaptation au milieu local, raison pour laquelle elles reçoivent le nom de variété locale. Le terme traditionnel revêt un sens particulier car il désigne des variétés dont la présence a suscité un intérêt réel et entraîne un statut particulier à la fois utilitaire, culturel et affectif (Scribe, 2001).

Le rôle des paysans

L'agriculture a contribué, depuis des milliers d'années, à la diversité d'espèces et d'habitats, et a créé bon nombre de paysages actuels. Le rôle historique des paysans en ce qui concerne la création, l'amélioration et la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est actuellement reconnu dans presque tous les accords internationaux. De génération en génération, des millions de paysans ont entretenu ces ressources vivantes dans leurs champs, transmis les connaissances et savoir-faire associés, et échangé leurs semences. La semence paysanne est une ressource génétique essentielle de la biodiversité agricole, elle exprime la diversité des terroirs, les pratiques locales de sélection et l'adaptation des flux de gènes par les agriculteurs ; elle est riche car hétérogène et évolue dans le champ du paysan (Brac, 2003). Mais, actuellement, la semence paysanne, et donc la diversité végétale cultivée, est sérieusement menacée par l'industrialisation agricole et les nouvelles réglementations.

L'érosion génétique

La substitution du rôle de l'agriculteur dans la sélection et l'amélioration génétique des variétés locales est une des causes fondamentales de la perte d'agrodiversité. Les réglementations spécifiques de production, utilisation et commercialisation de semences et matériel végétal de production et les droits de propriété permettent à une petite poignée d'entreprises de semences de contrôler non seulement la chaîne des semences mais aussi les technologies avec lesquelles ces semences sont produites (Grain, 2008). L'intérêt de ces compagnies semencières se concentre sur le développement d'hybrides, de caractères homogènes, adaptés aux exigences des marchés internationaux qui sont contrôlés par des multinationales qui imposent les variétés à utiliser, vendent les



Même si presque tous les systèmes de culture comptent quelques variétés autochtones, de nos jours les plantes cultivées proviennent généralement d'autres régions, souvent lointaines. La diversité actuelle des plantes agricoles n'est plus seulement liée à la flore autochtone, elle est aussi le résultat des processus migratoires des ethnies humaines, qui ont importé et exporté les plantes cultivées de

fertilisants et pesticides dont elles dépendent, et créent ainsi des marchés uniformes dans lesquels les variétés locales n'ont plus leur place. L'uniformité génétique des variétés cultivées constitue un danger face aux changements environnementaux et aux maladies en raison de sa base génétique réduite. Cette érosion génétique en agriculture provoque la disparition des ressources génétiques végétales dont dépend la sécurité alimentaire des générations présentes et futures. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'agriculture mondiale actuelle dépend de peu de cultures : si plus de 20 000 plantes sont d'intérêts alimentaires, seulement une centaine d'entre elles ont une importance au niveau global, et pas plus de douze espèces végétales représentent l'essentiel de l'alimentation humaine. Mais ces espèces peuvent compter des dizaines, des centaines, voire des milliers de variétés, comme c'est le cas pour le maïs et la pomme de terre, deux cultures alimentaires essentielles, qui comptent des milliers de variétés adaptées à différents climats et régions dans le monde entier. Mais beaucoup de ces variétés sont menacées de disparaître si les politiques agraires ne changent pas.

La législation sur les semences

La législation concernant le commerce des semences est à la fois compliquée et très contrôlée, en même temps qu'en constante évolution. La question internationale du futur des ressources phylogénétiques agricoles prend deux chemins contradictoires : d'un côté, le cadre normatif est de plus en plus sévère et souvent considéré abusif en ce qui concerne les systèmes de protection et de commercialisation de la biodiversité (brevets et droits de propriété intellectuelle sur des êtres vivants) ; et de l'autre côté, la préoccupation internationale croît en ce qui concerne la nécessité de partager et conserver les ressources phylogénétiques afin d'assurer la sécurité alimentaire mondiale à long terme. Actuellement, le marché européen de semences est régulé par des Directives européennes et des Lois nationales qui obligent les semences à : respecter les conditions requises par un Règlement technique de production, être inscrite dans un Catalogue officiel de variétés, et avoir été produite par un producteur autorisé. Cela veut dire qu'un agriculteur (sans autorisation de l'administration) n'a plus le droit d'échanger ni de vendre ses semences. Ces législations, élaborées durant les trente dernières années du siècle dernier, ont eu une conséquence grave pour la conservation des ressources génétiques : la sélection et amélioration des variétés est passée des mains des agriculteurs aux sociétés productrices de semences, qui n'ont d'autres buts que de se concentrer sur peu de variétés commerciales rentables. Celles-ci ont une structure génétique homogène (individus identiques), alors que l'hétérogénéité des variétés locales leur assure une stabilité naturelle plus importante et une base génétique essentielle pour s'adapter aux changements environnementaux (climatiques entre autres).

La conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques

Un Plan d'action global pour la conservation et utilisation durable des ressources phylogénétiques a été adopté à Leipzig en juin 1996 par 150 pays. Ce Plan s'inscrit dans le cadre de la Convention internationale pour la diversité biologique, et a permis l'adoption du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2001), dont l'article 5 oblige à

- a) recenser et inventorier les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en tenant compte de l'état et du degré de variation au sein des populations existantes, y compris celles d'utilisation potentielle et, si possible, évaluer les risques qui pèsent sur elles ;
- b) promouvoir la collecte des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et l'information pertinente associée



aux dites ressources phylogénétiques qui sont en danger ou potentiellement utilisables ;

- c) encourager ou soutenir, selon qu'il convient, les efforts des agriculteurs et des communautés locales pour gérer et conserver à la ferme leurs ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;
- d) promouvoir la conservation in situ des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des espèces sauvages pour la production alimentaire, y compris dans les zones protégées, en appuyant, notamment, les efforts des communautés locales et autochtones ;
- e) coopérer de manière à promouvoir la mise en place d'un système efficace et durable de conservation ex situ, en accordant toute l'attention voulue à la nécessité d'une documentation, d'une caractérisation, d'une régénération et d'une évaluation appropriées, et promouvoir l'élaboration et le transfert des technologies appropriées à cet effet afin d'améliorer l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;
- f) surveiller le maintien de la viabilité, du degré de variation et de l'intégrité génétique des collections de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et à l'agriculture.

Les réseaux de semences paysannes

Face à l'alarmante réalité de perte de variétés locales, des réseaux de semences paysannes s'organisent depuis de nombreuses années pour concentrer les efforts en ce qui concerne l'utilisation et la conservation de la biodiversité agricole de leurs territoires. Ces réseaux se créent généralement au niveau local, et tentent de créer des liens entre agriculteurs (écologiques et traditionnels), consommateurs, techniciens, chercheurs et toutes personnes intéressées par la conservation des variétés locales. Ces organisations de caractères techniques, sociales et politiques développent de nombreuses activités (échange de semences, foire de diversité, contacts avec les administrations, rencontres internationales avec d'autres réseaux, etc.) et leur plus grande richesse réside dans la diversité des personnes et organismes qui les composent (Red Andaluza de semillas, 2007). Leur objectif principal est d'encourager les travaux de récupération, conservation,



amélioration et utilisation des variétés locales (de leur territoire), sans oublier les pratiques agricoles et le savoir culturel liés à ces variétés. Souvent, ces réseaux locaux s'organisent ensuite au niveau national pour échanger leurs expériences, élaborer des stratégies communes et avoir plus de poids face aux administrations publiques. On peut citer, entre autres (RSP, 2005) :

Réseau Semences Paysannes, France

Le Réseau rassemble une diversité d'acteurs impliqués dans des initiatives de promotion et de défense de l'agrobiodiversité et du droit des paysans à accéder à celle-ci : des organisations nationales de développement ou syndicales impliquées dans le soutien à l'agriculture biologique et paysanne, des artisans et paysans semenciers, des pépiniéristes, des associations de développement et de conservation de la biodiversité. Le réseau agit pour la préservation de la biodiversité, la préservation des variétés paysannes comme moyen d'accroître la biodiversité cultivée en essayant de pallier au manque de reconnaissance, tant sur le plan scientifique et technique que sur le plan réglementaire.

Red de Semillas 'Resembrando e Intercambiando', Espagne

Groupe de travail pour le développement de l'agriculture biologique en Espagne qui rassemble des collectifs et des organisations impliquées dans le domaine. Elle travaille essentiellement sur la conservation de la biodiversité (semences paysannes) et la production de semences bio.

Bibliographie

- Anvar, S.L., 2007. Les indicateurs de biodiversité : de l'importance du contexte réglementaire. Le courrier de l'environnement de l'INRA, n° 53, 9-18.
- Vavilov, N.I. 1951. Estudios sobre el origen de las plantas cultivadas. ACME Agency, Buenos Aires, Argentina.
- Ríos, S., Rivera, D., 2004. Recursos fitogenéticos: la Biodiversidad de origen forestal. Programa de doctorado del Instituto Universitario de Investigación CIBIO, Universitat d'Alacant.
- Scribe C., 2001. Amélioration des plantes et disparition des variétés de pays. Dossiers de l'environnement de l'Inra, n°21, 83-90.
- Brac, R., 2003. La semence paysanne : première ressource des paysans et des obtenteurs. Acte des premières rencontres Semences paysannes, Auzeville, février 2003.
- Grain, 2008. A qui profite la récolte ? La politique de certification des semences biologiques. Rapport de GRAIN, janvier 2008.
- FAO, 2001. Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA), adopté par la Conférence de la FAO le 3 novembre 2001 à Rome , www.fao.org.
- Red Andaluza de semillas, 2007. Manual para la utilización y conservación de variedades locales de cultivo. www.redandaluzadesemillas.org
- RSP, 2005. Libérons la diversité. Droits des paysans et semences : les enjeux pour l'Europe. Compte-rendu du Séminaire européen sur les semences, Poitiers, novembre 2005.

Rete Semi Rurali, Italie

Réseau pour la conservation de l'agrobiodiversité en particulier du patrimoine génétique et historique des variétés de légumes, fruits et céréales. Le réseau est composé d'agronomes, d'historiens, de généticiens, d'animateurs territoriaux, agriculteurs etc. Ce réseau partage la préoccupation de l'érosion génétique et culturelle face à l'expansion de la monoculture, monovariétale et transgénique et lutte pour la restauration des savoirs et de la conservation des semences à la ferme.

En outre, en mai 2007, 14 groupes européens ont établi en Allemagne les bases pour la création d'une Coordination Européenne de Semences Paysannes, ayant son siège social à Budapest (Hongrie) au siège de la Fondation Ormansag. Cette coordination de la défense des semences fermières au niveau européen devra servir comme groupe de pression politique face aux institutions européennes et comme plateforme de coopération entre les organisations qui travaillent pour promouvoir l'utilisation et la conservation de la biodiversité agricole.

Christophe Zreik

Membre de l'association Llavors d'ací
webmaster@llavorsdaci.org